

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AU CENTRE DE LOISIRS (A.L.S.H.)

### **ENFANTS DE 2 ANS ET DEMI À 10 ANS (À CONDITION QU'ILS SOIENT SCOLARISÉS)**

*Le Centre d'Animation est une association régie par la loi de juillet 1901 et agréée "Éducation Populaire". Elle est gérée par un Conseil d'Administration renouvelé annuellement lors de l'Assemblée Générale. L'objectif du centre est de proposer aux enfants et adolescents un cadre sécurisé et enrichissant, favorisant le développement personnel, la socialisation et la découverte d'activités diverses.*

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

L'inscription des enfants s'effectue via la plateforme Inoé. Elle ne sera considérée comme valide qu'après la transmission complète des pièces suivantes :

- ✓ Le **numéro d'allocataire CAF** ou une **attestation de paiement MSA**, nécessaires au calcul du tarif selon le quotient familial ;
- ✓ Un **justificatif de droits** pour toute aide financière extérieure (comité d'entreprise, CCAS, mairie, etc.) ;
- ✓ Un **justificatif de vaccination à jour** de l'enfant (carnet de santé ou certificat médical) ;
- ✓ Le cas échéant, la **carte d'adhérent à une autre MJC de Caen**, permettant de bénéficier de la gratuité de l'adhésion au Centre d'Animation du Calvaire Saint-Pierre ;
- ✓ Pour les séjours avec hébergement pendant les **vacances d'été** : les **bons CAF**, uniquement valables pour des séjours de **minimum 4 nuits** ;
- ✓ Une **fiche sanitaire** ainsi que les **autorisations parentales** (prises de photos ou vidéos dans le cadre des activités, sorties, transports, etc.) seront éditées par le secrétariat. Ces documents devront être **complétés et signés** avant toute participation aux activités.

**Vacances et mercredis** : Inscription obligatoire au plus tard **7 jours avant la date souhaitée**.

L'inscription est validée uniquement lorsque tous les documents sont complétés et que l'acompte de **25 % (non remboursable)** du montant total des activités est réglé.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE VALIDÉ.**

#### **ADHÉSION**

L'adhésion annuelle est fixée par le Conseil d'Administration et valable du 1er septembre au 31 août. Le tarif varie selon que l'adhérent soit habitant de l'agglomération Caen la Mer ou hors Caen la Mer.

**L'adhésion est gratuite à partir de la troisième personne** pour une même famille et pour les adhérents d'une autre M.J.C. de la ville de Caen.

L'adhésion ne fait en aucun cas l'objet d'un remboursement.

#### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

- ✓ Acompte **non remboursable** de 25% à l'inscription ;
- ✓ Solde **avant** le début du séjour pour les activités extérieures ;
- ✓ **Paiement à réception de la facture** pour l'accueil périscolaire.

#### **LES MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS SONT :**

- |                     |   |
|---------------------|---|
| ✓ Chèques           | ✓ Prélèvement (sous certaines conditions) |
| ✓ Espèces           | ✓ Chèque vacance ANCV                     |
| ✓ Carte bancaires   | ✓ Atout Normandie                         |
| ✓ Virement bancaire | ✓ Up loisirs                              |

Le paiement peut être effectué en plusieurs fois, selon accord avec le secrétariat.

## **ANNULATION ET REMBOURSEMENT**

- **Avant la période réservée** : 25% de frais de gestion conservés + adhésion ;
- **Annulation pour raison médicale** : Remboursement sur présentation d'un certificat médical ;
- **Pendant la période réservée** : Aucun remboursement en cas d'abandon ou d'absence.

EN CAS DE NON-RESPECT DE PAIEMENT, LE DOSSIER SERA TRANSMIS AU SERVICE CONTENTIEUX, ET LA PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ SERA SUSPENDUE.

## **HORAIRES D'ACCUEIL**

Pour des raisons d'organisation, il est essentiel de se tenir aux horaires des fiches techniques.

**Mercredis et vacances scolaires :** **Avec repas** : 7h45 - 18h15  
**Sans repas** : 7h45 - 12h et 13h30 - 18h15

Lors d'une sortie, les heures peuvent varier.

## **RESTAURATION**

Les repas, fournis par un prestataire de restauration, sont remboursables uniquement si l'annulation est faite avant :

- Pour les repas du **Mercredis** : le jeudi précédent avant 12h00 ;
- Pour les repas des **vacances scolaires** : le jeudi précédent avant 12h00.

***Vous devez préciser lors de l'inscription si votre enfant déjeunera au centre et les conditions particulières (allergie, pas de porc, pas de viande, pas de poisson ou autre).***

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES**

**Une attestation de frais de garde** pourra être remise sur demande lors de l'inscription, uniquement pour les enfants de moins de 7 ans, conformément à la législation fiscale en vigueur.

**Objets de valeur** : Le Centre d'Animation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels. Il est vivement recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur (bijoux, téléphones, jeux électroniques, etc.) afin d'éviter tout incident. En cas de perte, seule la Responsabilité Civile des parents pourra être mise en cause.

## **SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ**

Respect du protocole de sécurité et des règles d'encadrement des mineurs.

En cas d'incident, signalement aux autorités compétentes.

## **ASSURANCE**

Le Centre d'Animation a souscrit un contrat d'assurance à la MAIF. En cas d'accident, la MAIF vous remboursera directement les frais qui n'auront pas été pris en charge par la Sécurité Sociale et votre mutuelle. En cas de dégâts matériels, un remboursement peut être envisagé dans la limite du contrat et moyennant une franchise.

## **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations collectées lors de l'inscription sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre des activités du centre.

Les données sont traitées via le logiciel Inoé, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour toute demande, merci de contacter l'administration du centre.

## **ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

Toute inscription via le logiciel Inoé vaut acceptation du présent règlement.

*Fait à Caen, le 01/06/2025*

**M. et/ou Mme :** .....

**parent(s) de(s) l'enfant(s)** .....

.....

.....

**déclare(nt) avoir pris connaissance et en accepter les termes du règlement d'inscription et de participation au CENTRE DE LOISIRS "A.L.S.H." du Centre d'Animation du Calvaire Saint Pierre.**

**DATE ET SIGNATURE(S) :**